

COMMUNE BIGANOS

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : BIGANOS

Synthèse de l'année 2016

0012
000380

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 29 analyses bactériologiques et 34 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

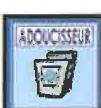
Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réservé aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

L'eau distribuée sur la commune de BIGANOS provient de deux forages profonds "LES TUILERIES" et "TAGON" captant la nappe de l'Oligocène. L'eau subit un traitement d'aération et de désinfection au chlore gazeux dans les stations de "TAGON" et "Les Tuileries" avant sa distribution sur le réseau. Ces forages sont dotés des périphéries de protection. La société VEOLIA Eau, exploitante du réseau de distribution, effectue une auto-surveillance de la qualité de l'eau.

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100,00% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau peu calcaire. Valeur moyenne : 10,62 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,08 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides n'a pas été détectée dans l'eau distribuée.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>



UGE : 0012 COMMUNE BIGANOS

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : MAIRIE DE BIGANOS

Adr : MAIRIE

52 AVENUE DE LA LIBERATION

33380 BIGANOS

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. protect. Code	Etau proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P Date	Indice
033000042	TAGON	138	ON	TE	17/12/2002	20/03/2006		09/08/2007	80%
033000043	TUILERIES	1584	ON	TE	17/12/2002	20/03/2006		09/08/2007	80%
Indice consolidé /UGE									80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
033000534	TAGON	TTP	134	3		3	
033000535	TUILERIES	TTP	1584	6		6	
033000380	BIGANOS	UDI	10020	23		23	
Total				32		32	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m³/j pour les CAP/MCA/TTP



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE
PÔLE SANTE PUBLIQUE ET SANTE ENVIRONNEMENTALE
Service Santé Environnementale

103 bis rue Belleville -CS 91704
33063 Bordeaux Cédex

Tél : 05 57 01 45 44 Fax : 05 57 01 47 89

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2016

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : COMMUNE BIGANOS



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'information des Services Santé Environnement (SSE-Eaux)

SOMMAIRE

- R0 Qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Introduction
- R1 Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)
- R2 Situation administrative des captages (1)
- R3 Indicateur d'avancement de la protection de la ressource (1)
- R4 Valeurs minima, moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)
- R5 Liste des dépassements des limites et des références de qualité des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée (2)
- R6 Qualité bactériologique - bilan sur les années 2014 - 2015 - 2016 (3)
- R7 Recommandations générales de consommation.
- R8 Conclusion (4)

NOTES IMPORTANTES

- (1) Si l'unité de gestion et d'exploitation n'exploite pas de captage (achat d'eau) la partie 2 n'est pas éditée.
- (2) La partie 5 n'est présente que dans le cas où au moins un dépassement de norme a été constaté au cours du contrôle sanitaire.
- (3) Pour les petites unités de distribution (nombre de prélèvement du contrôle sanitaire inférieur à 5), la conclusion sur la qualité bactériologique est établie en prenant en compte les deux années précédentes
- (4) Les % de conformité indiqués dans la conclusion prennent en compte les résultats des analyses réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire (CS) y compris les analyses de confirmation (S1) et les analyses complémentaires (CD) dans l'année 2016.

QUALITE DES EAUX DESTINEES A L'ALIMENTATION HUMAINE

INTRODUCTION

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE

En matière de santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à l'alimentation humaine est une préoccupation majeure. En effet, les principaux dépassements des limites de qualité sont relevés sur des paramètres bactériologiques.

Mais comment apprécier le risque microbiologique ? Devant la multiplicité des germes dangereux pour l'homme (pathogènes) et leur difficulté de mise en évidence dans l'eau, la qualité bactériologique de l'eau est appréciée à partir de la recherche de "germes-témoin" de contamination d'origine fécale (Coliformes totaux, Escherichia coli, Entérocoques).

La présence dans une eau de tels germes, non pathogènes, puisque hôtes normaux de la flore intestinale humaine et animale, prouve que cette eau a subi une contamination fécale et laisse donc suspecter la présence de germes pouvant être pathogènes. Aussi, une eau conforme aux normes ne doit pas contenir de "germes-témoin" de contamination d'origine fécale. Plusieurs études épidémiologiques ont clairement mis en évidence un doublement des pathologies gastro-intestinales (diarrhées, vomissements ...) dans les populations consommant de manière régulière une eau non conforme aux normes. Et l'on ne peut pas écarter un risque croissant de contracter des maladies hydriques plus graves (typhoïde, hépatite virale, parasitose...).

La présence de germes-test peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou des anomalies dans la chaîne captage-traitement-stockage-distribution.

En prévention, la réglementation prévoit des obligations de moyens. De par les codes de l'environnement et de la santé publique, il est obligatoire de préserver les points de captage par des périmètres de protection. En outre, le Code de la Santé Publique impose des règles d'entretien et d'exploitation des réservoirs et des réseaux de distribution, notamment la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire, ainsi qu'avant toute remise en service lors de travaux.

LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE

Les eaux contiennent en grand nombre des substances naturelles ou artificielles dont la concentration excessive peut porter atteinte à la santé.

Le Code de la Santé Publique a défini différents groupes de paramètres chimiques et physico-chimiques.

A/ - Des paramètres organoleptiques qui permettent d'apprécier l'aspect (turbidité), l'odeur, la saveur ainsi que la couleur de l'eau.

B/ - Des paramètres en relation avec la structure naturelle de l'eau. Ce sont, notamment des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation de l'eau. (La minéralisation de l'eau est mesurée par la conductivité). Le pH traduit le caractère acide ou alcalin d'une eau. C'est un paramètre important, car il agit sur l'efficacité des procédés de traitement, ainsi que sur les phénomènes d'entartrage ou de corrosion des canalisations (problème des canalisations en plomb).

D'autres éléments, également non toxiques, en-deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc et du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniaque) témoignent d'une pollution de la ressource : pollution diffuse due au lessivage des engrangés azotés non absorbés par les plantes ou pollution ponctuelle résultant, par exemple, de rejets d'eaux usées ou d'épandage de lisiers mal maîtrisé. Une teneur excessive en nitrates présente des risques pathologiques particuliers chez les nourrissons et les femmes enceintes.

C/ - Les paramètres concernant les substances toxiques.

Ce sont les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE SANITAIRE

L'eau destinée à la consommation humaine est, parmi les produits alimentaires, l'un des mieux contrôlés.

Outre, l'autosurveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle sanitaire mis en œuvre dans chaque département par la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. Cette mission s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le point de captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par décret ; elles sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les laboratoires agréés par le Ministère chargé de la Santé.

En cas de dépassement des limites ou des références de qualité, ou si elle estime que la distribution de l'eau constitue un risque pour la santé des personnes, l'autorité sanitaire parallèlement à la recherche des causes par la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE) peut préconiser des mesures pouvant aller jusqu'à la non-utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables. L'abonné peut s'informer de la qualité de l'eau qu'il consomme auprès de son distributeur ou de la mairie. L'affichage des résultats en Mairie est obligatoire.

Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélevements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète).

Les prélevements effectués caractérisent l'EAU TRAITÉE en sortie de station de traitement-production (TTP).

Cette étape est facultative, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, dans ce cas, une TTP est cependant créée virtuellement pour évaluer la qualité de l'eau au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITÉ DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, un même exploitant et un maître d'ouvrage identique.

DANS VOTRE UNITÉ DE GESTION EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTÉES DE LA FAÇON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites ci-dessous (notées "SEC").

Unité de distribution	Population desservie	CAP (Nom de la ressource)	commune	TTP (Station de Traitement et Production)	commune
BIGANOS	10020	TAGON	BIGANOS	TAGON	BIGANOS
		TUILERIES	BIGANOS	SEC	BIGANOS

SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES : ANNEE 2016

Rappels réglementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Crée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été inscrits aux hypothèques et que les documents d'urbanisme (P.L.U) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P.

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la position administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS de la Délégation Départementale de la Gironde, je vous invite à prendre contact avec le service santé-environnementale de ma direction.

Gestionnaire du ou des Captages : COMMUNE BIGANOS

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)				SITUATION ADMINISTRATIVE			
Nom	Type	Commune d'implantation	Code B.R.G.M.	Avis Hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté D.U.P.	
TAGON	FORAGE	BIGANOS	08266X0061	20/03/2006	12/07/2007	09/08/2007	
TUILERIES	FORAGE		08266X0071	20/03/2006	12/07/2007	09/08/2007	

Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau : année 2016

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0 % Aucune action
- 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % Dossier recevable déposé en préfecture
- 60 % Arrêté préfectoral
- 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGSSDA 2005-59 du 31 janvier 2005
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Au delà de 80% l'évolution de l'indicateur d'avancement pour une ressource est accordée par l'ARS DD 33 sous l'entière responsabilité de la PRPDE et sur la base de son engagement et d'un suivi annuel.

La collectivité doit mettre en œuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de DUP instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Gestionnaire du ou des Captages : COMMUNE BIGANOS

Nom	Commune d'implantation	Code B.R.G.M.	Arrêté D.U.P.	Indice Protection	Débit m ³ /j	Indice Pondéré (*)	Indice consolidé / UGE (**)
TAGON TUILLERIES	BIGANOS	08266X0061 08266X0071	09/08/2007 09/08/2007	0,80 0,80	138 1584	110 1267	
Total : 2					1722	1378	80,0 %

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage

(**) Indice consolidé / UGE : somme des indices pondérés de l'UGE / somme de débits de l'UGE

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

*Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n-1 (2015), alors l'UDL récupère le paramètre l'année n (2016).*

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BIGANOS

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			Exigences de qualité								
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/ml			29	10,00	0,00		0 %	0 %		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/ml			29	110,00	0,00		0 %	0 %		
Bactéries coliformes /100ml-Ml	n/100ml		0,00	1	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Bactéries coliformes /100ml-Ms	n/100ml		0,00	28	7,00	0,00	7,14 %				
Entérocoques /100ml-Ms	n/100ml	0,00		29	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Escherichia coli /100ml-Mf	n/100ml	0,00		29	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			Exigences de qualité								
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Aspect (qualitatif)	qualit.			28	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Couleur (qualitatif)	qualit.			28	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Odeur (qualitatif)	qualit.			28	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Saveur (qualitatif)	qualit.			25	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Turbidité nephelométrique NFU	NFU	2 [6]		26	0,70	0,00	0,0635	0 %	0,071		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			Exigences de qualité								
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Température de l'eau	°C		25,00	29	25,00	12,10	18,8141	0 %	18,711		

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

*Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).*

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BIGANOS

MINERALISATION		Exigences de qualité				Exigences de qualité				Exigences de qualité				Exigences de qualité				Exigences de qualité																																													
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)																																					
Calcium	mg/L			3	35,00	31,00	34,22	0 %	Chlories	mg/L	250,00	7	30,00	25,00	26,5376	0 %	0 %	Conductivité à 20°C	µS/cm	180,00	1000,00	7	277,00	270,00	274,4146	0 %	274	Conductivité à 25°C	µS/cm	200,00	1100,00	26	750,00	300,00	324,5338	0 %	328,053																										
Magnésium	mg/L			3	5,40	5,10	5,284	0 %	Potassium	mg/L			3	2,10	2,00	2,046	0 %	Sodium	mg/L	200,00	3	23,00	21,00	21,758	0 %	0 %	Sulfates	mg/L	250,00	7	9,20	4,70	5,2286	0 %	0 %																												
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE																																																															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)																																					
Équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.		1,00	2,00	3	2,00	2,00	2,00	0 %	Hydrogénocarbonates	mg/L			3	153,00	128,00	146,40	0 %	pH	unité <p>H</p>	6,50	9,00	26	8,30	7,70	8,0461	0 %	8,079	pH Équilibre Calcué à 20°C	unité <p>H</p>			3	8,10	7,90	7,9298	0 %	Titre alcalimétrique complet	°f			7	12,90	10,40	12,0416	0 %	Titre hydrolométrique	°f			7	11,00	9,80	10,676	0 %								
FER ET MANGANESE																																																															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)																																					
Fer total	µg/l			26	71,00	19,00	42,2919	0 %	Manganèse total	µg/l	200,00	50,00	3	0,00	0,00	0,00	0 %									45,211																																					
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES																																																															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)																																					
Ammonium (en NH4+)	mg/L		0,10	26	0,07	0,00	0,0112	0 %	Nitrates (en NO3-)	mg/L	50,00	7	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	Nitrites (en NO2-)	mg/L	0,50	9	0,05	0,00	0,0091	0 %	0,012								0,025																													

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n (2016), alors l'UDL récupère le paramètre l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL : BIGANOS

COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS		Exigences de qualité				Nb. de Valeurs				% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)				Valeur moy. UDI Seule	
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi		Références de qualité mini - maxi		Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur moy. UDI Seule
Benzène	µg/l	1,00		1,00		3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
COMPOSÉS ORGANOHALOGÈNES VOLATILS															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi		Références de qualité mini - maxi		Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. UDI Seule
Chlorure de vinyl monomère	µg/l	0,50		3,00		5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Dichloroéthane-1,2	µg/l	10,00		10,00		3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l	10,00		10,00		3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	10,00		10,00		3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Trichloroéthylène	µg/l														
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi		Références de qualité mini - maxi		Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. UDI Seule
Acrylamide	µg/l	0,10		0,10		5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Epichlorohydrine	µg/l	0,10		0,10		5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi		Références de qualité mini - maxi		Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. UDI Seule
Benzo(a)pyrene *	µg/l	0,01		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Benzo(b)fluoranthène	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Benzo(g,h,i)pérylène	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Benzo(k)fluoranthène	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Hydrocarb polycycl. arom.(4subst.)	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Indénol(1,2,3-cd)pyrène	µg/l														
MÉTABOLITES DES TRIAZINES															
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi		Références de qualité mini - maxi		Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. UDI Seule
Atrazine-désoxypropyl	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Atrazine déséthy	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %
Terbutylazin déséthyl	µg/l	0,10		0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDL, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDL jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDL constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BIGANOS

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.		Exigences de qualité							
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule
Aluminium total µg/L	µg/l	5,00	200,00	3	0,00	0,00	0,00	0 %	
Antimoine	µg/l	10,00		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0
Arsenic	µg/l	0,70		3	0,00	0,00	0,00	0 %	
Baryum	mg/L	1,00		3	0,02	0,02	0,02	0 %	
Bore mg/L	µg/l	5,00		3	0,00	0,00	0,00	0 %	
Cadmium	µg/l	50,00		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0
Chrome total	µg/l	2,00	1,00	2	0,00	0,00	0,00	0 %	0
Cuivre	µg/l CN	50,00		3	0,00	0,00	0,00	0 %	
Cyanures totaux	mg/L	1,50		3	0,09	0,08	0,0808	0 %	
Fluorures mg/L	µg/l	1,00		3	0,00	0,00	0,00	0 %	
Mercurie	µg/l	20,00		2	2,10	0,00	1,05	0 %	1,05
Nickel	µg/l	10,00		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0
Ptomb	µg/l	10,00		3	0,00	0,00	0,00	0 %	
Sélénium									
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES		Exigences de qualité							
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule
Carbone organique total	mg/L C		2,00	7	1,10	0,55	0,7028	0 %	
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE		Exigences de qualité							
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			2	0,03	0,03	0,0024	0 %	
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l			2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Activité Tritium (3H)	Bq/l		100,00	2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Dose totale indicative	mSv/an		0,10	2	0,00	0,00	0,00	0 %	

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n (2016), alors l'UDL récupère le paramètre l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL : BIGANOS

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi								
Acétochlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Alichlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Cymoxanil	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Diméthénamide	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
ESA acetochllore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
ESA alachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
ESA metazachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
ESA meliolachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
MétaZachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Métolachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Oryzalin	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
OXA acetochlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
OXA alachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
OXA metazachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
OXA meliolachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Propachlore	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Zoxamide	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	

PESTICIDES ARYLOXYACIDES			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi								
2,4-D	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Mâcoprop	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Quinalofop éthyle	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Triclopyr	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n (2016), alors l'UDL récupère le paramètre l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BIGANOS

PESTICIDES CARBAMATES			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - max	Références de qualité mini - max								
Carbaryl	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Carpendazime	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Carofuran	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Fenoxycarbe	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Indoxacarbe	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Iprodicarb	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Marcazole	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Meflumate	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	
Pyrimicarbe	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0 %	

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDL, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDL jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDL constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL. Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL : BIGANOS

PESTICIDES DIVERS	Paramètres	Unité	Exigences de qualité		Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDL Seule
			Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi						
Aclonifen	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
AMPA	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Anthraquinone (pesticide)	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Bénalaxy	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Bentazone	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Bromacil	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Capiane	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Carfanitazone éthylique	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Chlorothalonil	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Clopyralid	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Cyprodinil	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Dimethomorphine	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Dinocap	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Disquat	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Flumioxazine	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Fluropoxpir-mepipyd	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Fopel	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Fosetyl-aluminium	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Glufrasinate	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Glyphosate	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Imidaclopride	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Iprodione	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Isoxaflutole	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Oxadixyl	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Oxyfluorfen	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Parquat	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Pendiméthiline	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Prochloraze	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Pyrimethanil	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Quinoxyfen	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Sulfosate	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Tetraconazole	µg/l	0,50	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Total des pesticides analysés	µg/l	0,10	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	
Vinchazoline	µg/l									

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

*Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n-1 (2015) alors l'UDL récupère le paramètre l'année n (2016).*

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BIGANOS

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs			% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)			Valeur moy. UDI Seule		
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi			Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée
Dicamba	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Ioxynil	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Pentachlorophénol	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %

PESTICIDES ORGANOCHLORÉES			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs			% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)			Valeur moy. UDI Seule		
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi			Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée
Aldrine	µg/l	0,03				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Diekdrine	µg/l	0,03				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Endosulfan alpha	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Endosulfan bêta	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
HCH gamma (lindane)	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Heptachlore	µg/l	0,03				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Heptachlore époxyde	µg/l	0,03				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Heptachlore époxyde cis	µg/l	0,03				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Heptachlore époxyde trans	µg/l	0,03				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Oxadiazon	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %

PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs			% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)			Valeur moy. UDI Seule		
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi			Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée
Chlopyriphos éthylique	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Chlopyriphos méthylé	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Propargile	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %

PESTICIDES PYRETHRINOÏDES			Exigences de qualité			Nb. de Valeurs			% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)			Valeur moy. UDI Seule		
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi			Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée
Deltaméthrine	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %
Lambda Cyhalothrine	µg/l	0,10				2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %	0 %

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n (2016), alors l'UDL récupère le paramètre l'année n-1 (2015) et le comptabilise l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL : BIGANOS

Exigences de qualité									
Paramètres		Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)
Azoxystrobine		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Kresoxim-méthyle		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Pyradostrobine		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Exigences de qualité									
Paramètres		Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)
Flazasulfuron		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Metsulfuron méthyl		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Nicosulfuron		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Exigences de qualité									
Paramètres		Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)
Atrazine		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Cyanazine		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Hexazinone		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Simazine		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Terbuthylazine		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Exigences de qualité									
Paramètres		Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme aux exigences de qualité (limites et références)
Aminotriazole		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Cyproconazole		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Epoxyconazole		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Fenbuconazole		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Flutioxonil		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Flusilazole		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Myclobutanil		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Tébucconazole		µg/l	0,16		2	0,00	0,00	0,00	0 %
Triadimenol		µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %

Valeurs minima , moyennes et maxima de tous les paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Les résultats (uniquement motif CS) utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélevements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélevements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL.
Attention, si un paramètre n'a pas été mesuré l'année n-1 (2015) alors l'UDL récupère le paramètre l'année n (2016).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BIGANOS

PESTICIDES TRICETONES				Exigences de qualité							
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Sulcotrione	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES		Exigences de qualité									
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Chlortoluron	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Diuron	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Isoproluron	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Linuron	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Monuron	µg/l	0,10		2	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION		Exigences de qualité									
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Bioxycde de chlore mg/L ClO2	mg/L			2	0,53	0,28	0,4467	0 %	0,53		
Chlore libre	mg/LCl2			29	0,35	0,00	0,096	0 %	0,075		
Chlore total	mg/LCl2			28	0,39	0,00	0,1041	0 %	0,08		
Sous-PRODUIT DE DESINFECTION		Exigences de qualité									
Paramètres	Unité	Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi	Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy. pondérée	% PLV Non conforme exigences de qualité (limites et références)	Valeur moy. UDI Seule		
Bromoformé	µg/l	100,00		3	3,90	0,30	3,06	0 %	0 %		
Chlorite en µg/L	µg/L		0,20	1	0,28	0,28	0,28	100 %	0,28		
Chlorodibromométhane		100,00		3	4,20	0,50	3,536	0 %	0 %		
Chloroforme	µg/l	100,00		3	0,20	0,00	0,092	0 %	0 %		
Dichlorométhane	µg/l	100,00		3	0,00	0,00	0,00	0 %	0 %		
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	100,00		3	8,30	0,80	6,58	0 %	0 %		

**Liste des dépassements des exigences (références et limites) de qualité des paramètres mesurés sur l'eau
des réseaux de distribution et sur les installations de production qui les alimentent**

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année 2016

Installation	Commune	Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
TTP TAGON	BIGANOS	Bactéries coliformes /100ml-MS	7 n/100mL	28/06/2016		0
UDI BIGANOS	BIGANOS	Bactéries coliformes /100ml-MS	1 n/100mL	28/09/2016		0
<i>Nombre de dépassements des références de qualité :</i>						**

Paramètre	Installation concernée	Durée expertisée de non conformité sur l'année
Bactéries coliformes /100ml-MS	Unité de distribution de : BIGANOS	3 jours
Bactéries coliformes /100ml-MS	TAGON	3 jours

Unité de distribution et Installation(s) située(s) en amont et représentative(s)

Bilan de qualité bactériologique - Années 2014- 2015 - 2016

Installation type : 1	Installation nom : BIGANOS	Conformité sur l'installation :	100,00 %
Année : 2014		Nombre de Prélèvements :	17,00
Année : 2015		Conformité sur l'installation :	100,00 %
Année : 2016		Nombre de Prélèvements :	19,00
Installation type : 1	Installation nom : TAGON	Conformité sur l'installation :	100,00 %
Année : 2015		Nombre de Prélèvements :	2,00
Année : 2016		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvements :	2,00
Installation type : 1	Installation nom : TUILERIES	Conformité sur l'installation :	100,00 %
Année : 2014		Nombre de Prélèvements :	5,00
Année : 2015		Conformité sur l'installation :	100,00 %
Année : 2016		Nombre de Prélèvements :	5,00
Conformité générale pour les installations de production et de distribution, sur les trois dernières années :	Nombre total de Prélèvements :	100,00 %	76

Recommendations générales

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années cinquante pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusqu'à dans les années soixante pour les branchements publics.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la teneur en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionnelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 55°C minimum et à 50°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure, de vidanger, détarter régulièrement les ballons d'eau chaude, de nettoyer, détarter les pommes et flexibles de douches, filtres de douches.

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

CONCLUSION SANITAIRE - ANNEE 2016

COMMUNE BIGANOS

Unité de distribution : BIGANOS

ORIGINE : L'eau distribuée sur la commune de BIGANOS provient de deux forages profonds "LES TUILERIES" et "TAGON" captant la nappe de l'Oligocène. L'eau subit un traitement d'aération et de désinfection au chlore gazeux dans les stations de "TAGON" et "Les Tuilleries" avant sa distribution sur le réseau. Ces forages sont dotés des périmètres de protection. La société VEOLIA Eau, exploitante du réseau de distribution, effectue une auto-surveillance de la qualité de l'eau.

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

COMMENTAIRES : Concernant les non-conformités bactériologiques 2 dépassements des références de qualité ont été enregistrés le 28/06/2016 en départ station "Tagon" qui a donné lieu à la vidange de la bâche et le 28/09/2016 sur le réseau de distribution secteur bourg. Les prélèvements de confirmation suivants se sont révélés conformes.

